

PROGRAMME ELECTORAL

ÉLECTIONS
PROVINCIALES

2018



www.luxembourg.ecolo.be

1. ÉNERGIE

- **Une production d'énergie renouvelable décentralisée et citoyenne**
- **Viser l'excellence en matière d'efficacité énergétique (maîtrise des consommations)**
- **Rénovation ciblée des bâtiments publics énergivores**

La province de Luxembourg possède tous les atouts pour opérer une transition énergétique complète d'ici 2050, à savoir se passer des énergies fossiles et atteindre la neutralité des émissions de gaz à effet de serre. Une démarche volontariste, impliquant l'ensemble des acteurs du territoire est nécessaire. Elle consiste d'abord à réduire les besoins en énergie par la sobriété dans les usages individuels et collectifs. L'efficacité permettra ensuite de diminuer la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction des besoins de chacun. Enfin, le recours aux énergies renouvelables permettra de remplacer progressivement les énergies fossiles et nucléaires. ECOLO défend une vision positive de l'avenir et veut mobiliser les citoyens luxembourgeois autour d'un grand projet fédérateur: **faire de la province un territoire à énergies positives.**

Sobriété et efficacité énergétique

La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas. Viser l'efficacité énergétique dans le transport, le logement, l'industrie, ou l'agriculture... est le moyen le moins coûteux et le plus rapide pour atteindre les objectifs climatiques et environnementaux. Il importe dès lors d'adopter dans nos communes et notre province les bons réflexes:

- rénover et construire en visant une haute performance énergétique (proche du standard passif);



- rendre possible un transfert modal de la voiture vers la mobilité douce et les transports en commun;
- rationaliser la demande de transport par le télétravail, le covoiturage;
- remettre en place une filière agricole durable, basée sur la vente de produits de base et transformés en circuits courts;

Aménagement du territoire : éviter l'étalement

La transition énergétique d'un territoire est forcément en lien avec les aspects d'aménagement du territoire.

Deux grands principes doivent conduire l'action publique:

1. L'usage parcimonieux du sol Les terres agricoles, boisées ou d'intérêt paysager ne doivent être affectées à un usage économique (secondaire ou tertiaire) qu'avec la plus grande parcimonie. Une remise à plat des Zones d'Activité Économiques dans la Province est nécessaire, elles sont souvent excentrées et concurrentes entre elles. Un audit de ces zones, de la concurrence qu'elles génèrent parfois entre elles et de leur degré de durabilité est nécessaire.

L'intercommunale IDELUX doit rester raisonnable dans sa constitution de réserves de terrains et mieux intégrer les aspects de mobilité douce et du développement durable.

2. La meilleure localisation possible La pluri-communalité permet de limiter le nombre de zones d'activité et de les localiser plus judicieusement (notamment pour protéger d'autres activités économiques comme le tourisme ou l'agriculture), tout en mutualisant les coûts et en répartissant les bénéfices entre plusieurs communes.

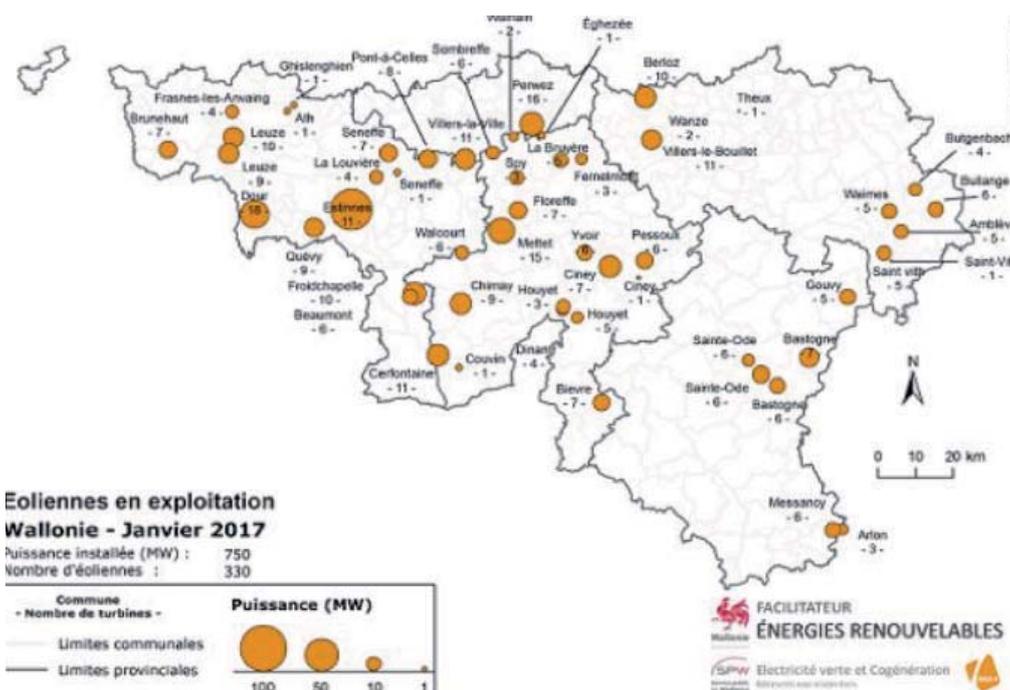


Énergies renouvelables

Les énergies renouvelables dans leur diversité et donc leur complémentarité feront partie du mix énergétique vertueux. De plus, un développement décentralisé d'unités de production renouvelable permet d'être moins dépendant d'une seule source, donc plus résilient et plus stable. ECOLO Luxembourg plaide pour une ré-appropriation par les citoyens en leur permettant d'investir dans les projets locaux d'énergie renouvelable (via des coopératives citoyennes ou du financement participatif). Les communes sont aussi appelées à investir dans cette économie d'avenir avec la population.

L'énergie éolienne

ECOLO ne veut pas d'un développement anarchique de la production éolienne et le dialogue entre les développeurs éoliens et les riverains est primordial. Il faut cependant prendre conscience du potentiel sous-exploité de l'éolien dans notre province par rapport au reste de la Wallonie.



CONCRÈTEMENT AU NIVEAU DE LA PROVINCE :

- Rénover les bâtiments provinciaux en visant une haute performance énergétique
- Mettre en place une politique de covoiturage au sein des pouvoirs publics locaux, abandonner les voitures de société thermiques pour les Députés
- Accompagner les communes dans le cadre de la Convention des Maires
- Publier les données relatives aux bâtiments de la Province (en données ouvertes)
- Lancer un projet pilote de voitures partagées en milieu rural



Le photovoltaïque

Là aussi, un potentiel important existe sur le territoire provincial. L'étude du Bilan Energétique de la Province réalisé en 2016 dans la perspective PepsLux estime que la surface actuelle en photovoltaïque représente 0,013% du territoire et 9,2% des toitures potentielles.

Bois-énergie et agrocombustibles

La Province, riche de ses forêts et son tissu agricole, est particulièrement bien placée pour développer des filières durables en bois-énergie (bûches, pellets, sciure, copeaux...) et en agrocombustibles (Miscanthus, ...)

Bio-méthanisation

Chaque fois que c'est possible, la bio-méthanisation (transformation de la matière organique, comme des déchets agricoles) doit être intégrée dans une installation de cogénération (production de chaleur) au profit des structures locales (entreprises, réseau de chauffage collectif, piscines,...). La bio-méthanisation est intéressante écologiquement lorsqu'elle permet de valoriser des déchets agricoles. Il faut éviter en revanche de produire de la matière organique en ayant la bio-méthanisation comme objectif principal au détriment des cultures agricoles.

Hydro-électricité

Le potentiel de production hydro-électrique est limité dans la Province mais cette option n'est pas à négliger dans la mesure où elle permet le développement de petits projets conjoints entre les coopératives et les pouvoirs publics et que les projets peuvent avoir un caractère touristique intéressant.



2. AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLES

Le circuit court : de la fourche à la fourchette

Scandale Véviba, crise du Fipronil, effondrement de la biodiversité, pesticides, fin des quotas laitiers, rémunération insuffisante pour les agriculteurs,... Agriculteurs et consommateurs sont depuis des années plongés dans le désarroi. Les agriculteurs en particulier subissent les conditions extrêmes d'un marché globalisé et ne peuvent plus retirer un salaire décent de leur travail. La diminution prévue du budget de la PAC et les accords multilatéraux déjà conclus ou en cours de négociation (CETA, MERCOSUR...) vont mettre davantage encore de pression sur une profession déjà sacrifiée.

C'est ainsi qu'en Province de Luxembourg, depuis 1978 le nombre de fermes est passé de 5500 à moins de 2500. Et l'âge moyen des fermiers est supérieur à 50 ans avec rarement une perspective de reprise. Le phénomène s'accélère ces dernières années : de 1990 à 2013, plus de 50% des exploitants agricoles ont mis fin à leur activité, même si la Surface Agricole Utilisée (SAU) n'a que peu varié, passant de 1.398 km² en 1990 à 1378 km² en 2015.

Et si la solution était locale ?

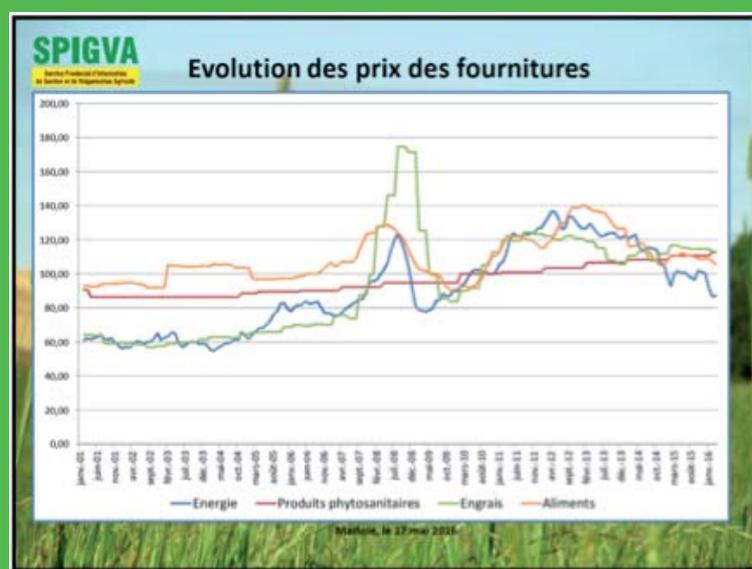
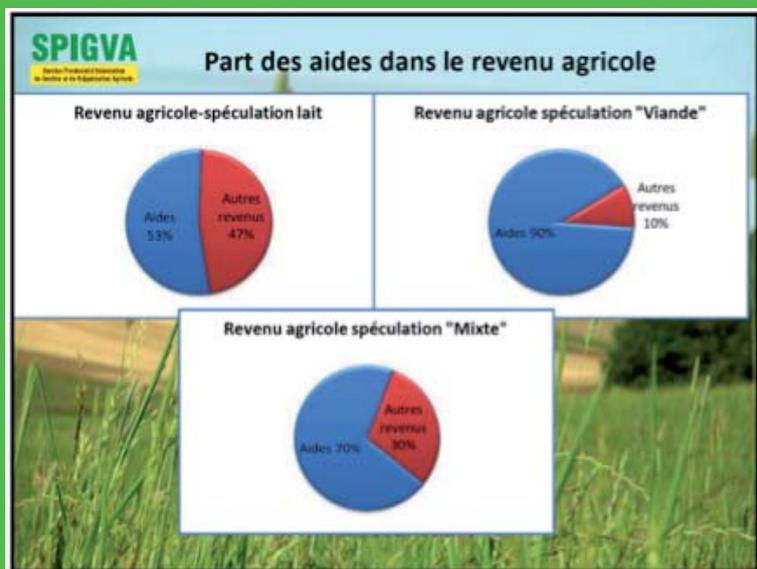
Nous pouvons reconnecter le producteur local (éleveur, maraîcher, fromager, apiculteur,...) et le consommateur local. Mettre tout en œuvre pour qu'un maximum de consommateurs de la province - ménages, restaurateurs, cantines scolaires, collectivités - consomment local de manière significative.



Du côté de l'agriculteur, trouvons des solutions pour dégager un profit décent à produire des aliments de qualité: développer des coopératives de producteurs et les alliances avec la population qui consomme et peut aussi investir, reconstruire une filière courte durable, encourager l'autonomie alimentaire des exploitations agricoles pour améliorer la rentabilité et diminuer l'impact des cours du marché. Enfin, pour rendre l'agriculture plus respectueuse de la biodiversité, encourager les démarches éco-responsables comme le compostage, la permaculture, l'agro-foresterie.

Enfin, nous devons aider les agriculteurs de la Province à diminuer une double dépendance : dépendance aux aides de la PAC - qui diminueront fortement dans les années à venir ! - et dépendance vis-à-vis des cours mondiaux des produits agricoles, pétroliers et des phyto-sanitaires.

Les fermes de la Province dépendent trop des primes et des cours mondiaux. Re-localiser, diminuer les intrants, viser l'autonomie fourragère... sont des enjeux de survie pour notre agriculture.



Source : Etude du SPIGVA (Service Provincial d'Information et de Vulgarisation Agricole), sur la rentabilité des exploitations agricoles dans la Province, 2016

Agriculture durable : des fermes rentables...

A la Province comme ailleurs (Région, Etat fédéral et communes), Ecolo défend une agriculture durable. Pour être durable, une exploitation doit être rentable tout en produisant des produits de qualité qui ont accès à un marché rémunérateur. Ses modes de production doivent aussi contribuer à la qualité de l'environnement.

Pour ce faire, tous les services concernés: Spigva (Service Provincial d'Information, de Gestion et de Vulgarisation Agricole), Centre de Michamps, CER Groupe,... doivent être mis au service de l'objectif général : re-construire une filière courte durable.

Comment ?

- Accompagner les "fermes en transition" (qui diminuent l'usage de carburant, d'intrants chimiques et d'aliments importés): étudier les meilleures solutions économiques et écologiques, les faire connaître, les généraliser
- Accompagner les fermes dans les démarches éco-responsables: études de sol, études compost, fin des pesticides, limites des lisiers
- Développer la bio-méthanisation des déchets agricoles
- Encourager la transformation (vendre du fromage rapporte plus que vendre du lait à une grande laiterie) et soutenir les réseaux de distribution
- Soutenir le service de remplacement
- Accès à la terre: mettre en marche une banque foncière avec l'objectif d'empêcher la spéculation et de réglementer le marché. Le problème majeur des agriculteurs aujourd'hui est en effet l'incapacité des jeunes à créer ou à reprendre une exploitation vu le prix trop élevé des terres. Dans ce cadre, l'accès aux terres qui sont propriétés de la Province et des communes seraient accessibles prioritairement à ceux qui feraient le choix du « bio », des circuits courts et des modes de production plus intensifs en emplois (production maraîchère et agricole).



3. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une économie au service du développement territorial Ecolo est attentif à un développement économique fondé sur les atouts et les forces du territoire. Cette option conduit à développer le tissu économique du territoire en mobilisant ses ressources (naturelles, productives et humaines) dans le cadre d'un projet respectueux de ses spécificités et maîtrisé par les acteurs de ce territoire. En conséquence, Ecolo entend favoriser avant tout le développement endogène. Le tissu de (très) petites entreprises est un atout essentiel. Il apporte une part considérable de l'emploi et participe au développement du territoire. 96% de l'emploi salarié se situe dans les entreprises de moins de 50 salariés et sur les 18.393 entreprises de la Province tous secteurs confondus composées, 95% sont des PME. Ceci justifie amplement l'intérêt porté par ECOLO aux petites entreprises.

Les priorités d'Ecolo :

- favoriser la création d'activités dans les secteurs durables et notamment réduire les effets préjudiciables sur la santé et l'environnement
- accompagner les entreprises dans la transition écologique et l'économie circulaire
- promouvoir l'emploi de qualité.

En lien avec l'aménagement du territoire, il est essentiel de tenir compte de deux grands principes :

1. L'usage parcimonieux du sol

Les terres agricoles, boisées ou d'intérêt paysager ne doivent être affectées à un usage économique (secondaire ou



tertiaire) qu'avec la plus grande parcimonie. Ceci implique notamment d'assurer le plus grand nombre possible d'emplois à l'hectare, de ne pas constituer des réserves au-delà de ce qui est réellement nécessaire.

2. La meilleure localisation possible

Les communes doivent davantage se concerter lors de la création et du développement des zones d'activité de manière à limiter leur nombre, à éviter de les mettre en concurrence et à mieux « protéger » le tourisme. Enfin, les bénéfices pourraient être mieux répartis entre plusieurs communes.

La proximité avec des moyens de transports doit être à la base de la réflexion lorsqu'on développe de nouvelles zones d'activité. En tenant compte du fait que nos arrêts de trains ne sont jamais éloignés des lieux de vie et que malheureusement le bus, n'offre pas suffisamment de services adaptés aux horaires de l'entreprise. En fait, pour que la desserte des zones économiques fonctionne, il faut une action volontariste des entreprises et des travailleurs.

Concernant la proximité des centres, il faut distinguer deux types d'activités : celles qui sont gênantes (bruit, charroi, odeur...) pour les habitants ou qui nécessitent de grands espaces et toutes les autres (30 à 40 % des entreprises en zones économiques). Ces dernières qui sont tout à fait compatibles avec un voisinage résidentiel et doivent chaque fois que possible être implantées dans les centres ou à très grande proximité.

Dans ce cadre, Ecolo propose d'établir un registre statistique actualisé en permanence et en données ouvertes couvrant les 44 communes avec toutes les données utiles à la prise de décision politique et entrepreneuriale (commerce, industrie, zones d'activités, habitats, données socio-économiques...)



Promouvoir dialogue, concertation, synergies...

Ecolo veut :

- Promouvoir le dialogue plutôt que la confrontation entre riverains, commune, entreprise, (intercommunale) pour favoriser les meilleures solutions dans le cadre de l'implantation et de l'exploitation des entreprises.
- Soutenir les initiatives qui resserrent les liens entre l'intercommunale, les communes et les autres acteurs (dont les ADL) du développement économique.
- Soutenir les initiatives qui permettent d'organiser la vie en commun et la solidarité sur les zones d'activité. En particuliers les « clubs d'entreprises » qui peuvent être à l'origine par exemple d'initiatives de collaborations réciproques, en matière de traitement des déchets ou encore de mobilité.

Le commerce

Ecolo défend une approche différenciée selon le type de produits et services commercialisés : Pour des produits élaborés localement, nos PME doivent pouvoir vendre leur production en circuits-courts et donc au plus proche de leur lieu de production ; Pour des produits essentiellement importés (vêtements, grandes surfaces...), il est temps de stopper le développement de zones extra-urbaines qui affaiblissent les centres villes et obligent à recourir à la voiture. Ces activités doivent se faire au plus près des centres. Seules les activités qui ne peuvent y trouver place (une jardinerie, par exemple ou les discounters) sont a priori candidates à une décentralisation.

Ecolo s'oppose à la prolifération anarchique des grands commerces. En outre, il faut encourager et accompagner les commerçants de la province à développer leur présence web et se lancer dans l'e-commerce.



L'économie sociale L'économie sociale mérite un soutien décidé. D'une part, le secteur donne la primauté au travail, plutôt qu'au capital; d'autre part, l'économie sociale répond à des besoins essentiels qui ne sont pas satisfaits par ailleurs : soins et services aux personnes, mise au travail de personnes qui ne trouveraient pas d'emploi sur le marché du travail, notamment. L'économie sociale est donc un agent essentiel du développement local, du mieux-être social et de l'emploi de qualité.

Pour soutenir l'économie sociale, il convient de :

- promouvoir les clauses sociales dans les marchés publics.
- développer les couveuses d'entreprises, les espaces de coworking (cf. la gare de Poix-Saint-Hubert ou Greenlab à Weiler), des hall-relais pour accueillir les porteurs de projets
- mettre sur pied des groupements d'employeurs
- soutenir les ADL et les structures d'accompagnement des (nouveaux) entrepreneurs (guichets d'entreprise, UCM)
- Soutenir le crowdfunding pour faciliter le financement de nouvelles activités (et l'investissement dans des projets économiques de proximité)
- développer les filières de formation absentes avec les écoles et haute-écoles
- maintenir les liaisons ferrées existantes pour le fret
- mettre les cellules commerciales vides ou autres lieux à disposition de commerces éphémères
- promouvoir la création d'événements et animations dans les quartiers commerçants (les associations de commerçants), ainsi que toutes les initiatives visant à canaliser les achats vers le commerce local (monnaie locale, bons d'achats en tous genres...)
- encourager les commerçants locaux à l'e-commerce
- promouvoir la distribution de produits locaux (notamment agricoles et horticoles) dans les commerces « classiques » (cf. Made in BW)



Zones blanches GSM et fibres optiques

Les entreprises ont besoin de réseaux de télécommunications performants aussi dans les zones rurales. Ecolo sera attentif à lutter contre les zones blanches (peu de couverture GSM) et à sensibiliser les opérateurs à équiper les zones rurales.



4. CULTURE (DÉVELOPPEMENT CULTUREL)

Le développement culturel, l'éducation permanente et les pratiques artistiques sont essentiels à notre démocratie. Soutenons-les ensemble.

Notre culture individuelle et collective est l'expression de ce que nous sommes avec toutes nos occupations, nos potentialités, notre histoire, nos faiblesses, nos plaisirs, nos espérances, etc... Elle est riche des diversités et des différences. Le développement culturel pour tous et par tous est un élément fondateur de cohésion sociale et d'intégration, il améliore la qualité de vie, le vivre ensemble.

C'est pour réaliser cet objectif que la Communauté française avec la Province et les communes ont mis en place et subventionné des équipements et des services culturels : bibliothèques, centres culturels, maisons des jeunes, musées, télévision et radios locales, compagnies de théâtre-action, centre d'expression et de créativité etc.

Dans notre province, ces associations et équipements accueillent et soutiennent la vie associative particulièrement dense. Les moyens financiers mis à la disposition de ces services par la Province ont souvent un impact sur les engagements des autres niveaux de pouvoirs. Durant cette législature, la Province de Luxembourg a rattrapé un retard d'investissement dans ce secteur par rapport aux autres provinces wallonnes. C'est une bonne chose et ECOLO veut consolider, voire augmenter, cette part provinciale pour atteindre un financement élevé par habitant.

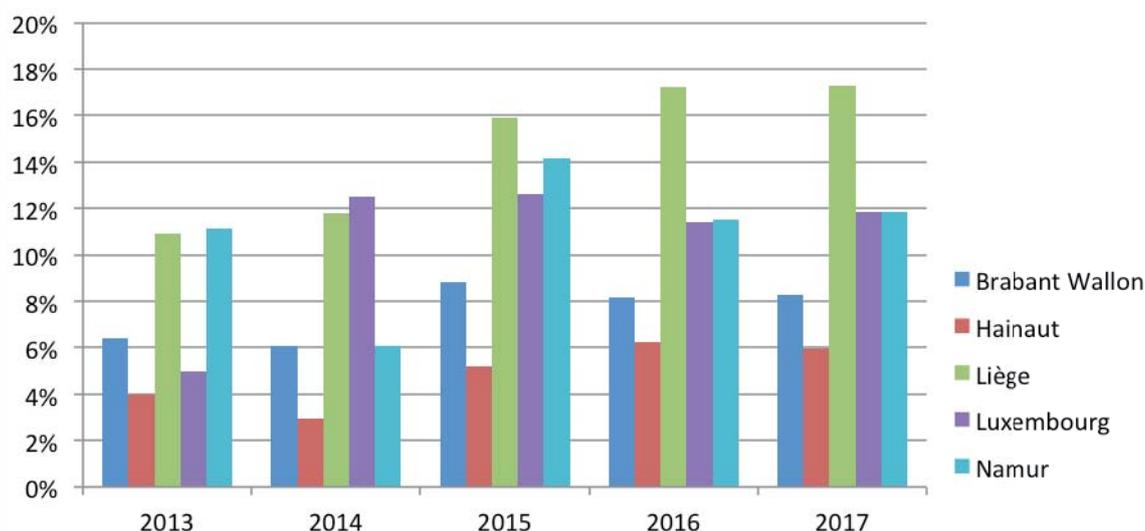


Un développement culturel qui doit être accessible au plus grand nombre, en partenariat avec les CPAS, les écoles, les maisons d'accueil, les associations de quartiers, l'AWIPH etc. Un développement culturel qui doit favoriser une diversité au niveau des publics, des modes d'expression artistique, des préoccupations citoyennes. Un développement culturel pensé et construit avec le monde associatif, les opérateurs culturels, les différents acteurs sociaux et les artistes locaux.

Ecolo veillera à :

- garantir l'accessibilité des lieux pour tous en termes d'aménagement mais aussi par rapport aux plages horaires et la pratique de tarifs adaptés pour les personnes qui ont des moyens plus limités.
 - entretenir les infrastructures existantes et optimiser leur utilisation
 - diffuser l'information par rapport aux lieux disponibles pour les activités de groupes
 - encourager les initiatives culturelles et associatives y compris dans les communes à faible densité de population
- Le développement culturel doit être au cœur des politiques provinciales.

Pourcentage du budget 'culture, sport, formation, jeunesse et loisirs ' par rapport aux dépenses ordinaires totales dans les différentes provinces

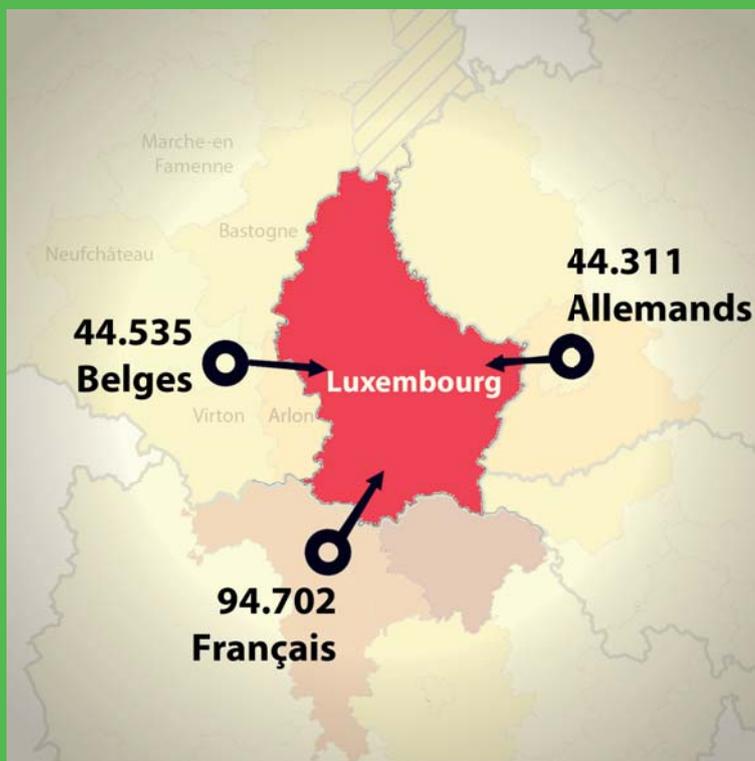


Source : APW
(Association des
Provinces Wallonnes)

5. MOBILITÉ

- Renforcer l'offre de trains (gare "P&R" à Stockem, réouverture de la ligne Libramont-Bastogne, une place assise garantie pendant les heures de pointes)
- Développer le covoiturage (parkings, bande d'arrêt d'urgence vers le Luxembourg, App mobile avec le Grand-Duché)
- Créer un maillage de pistes cyclables (sûres et confortables) dans toute la province. La mobilité est l'une des préoccupations majeures de citoyens de notre province rurale: se déplacer pour se rendre à son travail, son école, son lieu de loisir... est parfois un casse-tête, voire une galère.

L'offre doit être renforcée dans tous les vecteurs de mobilité : le rail, les TEC, les solutions de covoiturage, le vélo... La mobilité de demain sera plurielle ! Transport en commun: trains et TEC
Le rail transporte quotidiennement 15.000 usagers de la province, c'est un mode de mobilité structurant pour notre territoire.



L'enjeu de la mobilité, c'est aussi l'enjeu de l'emploi. La France l'a très bien compris en doublant la capacité ferroviaire vers le Grand-Duché. Pendant ce temps, le projet de P&R à Stockem stagne, les navetteurs des lignes Namur-Luxembourg et Virton-Luxembourg subissent des retards, des suppressions de train et des travaux depuis des années.

Source : Statec

L'offre de la SNCB doit être renforcée. ECOLO Luxembourg défend des investissements d'envergure sur le court et le long terme.

Court terme :

- Un arrêt P+R à Stockem
- Achever les travaux sur la ligne Namur - Luxembourg, et compléter la boucle du Luxembourg (augmentation de l'offre) entre Libramont - Virton - Arlon - Marbehan.
- Retour des trains directs et de pointe au départ de Luxembourg et Arlon.
- Pour les étudiants, le train d'Arlon à Liège doit débiter de Virton pour renforcer l'offre y compris le weekend. De même qu'entre Virton - Arlon (non exploité le weekend).
- Exploitation des lignes frontalières avec du matériel Desiro, non seulement conseillé vu le nombre de rames disponibles et entretenues à Arlon mais aussi d'un point de vue technique, seul matériel automoteur pouvant rouler sur le réseau CFL après les travaux de modernisation.
- Des tarifs raisonnables, le premier pas du Flexpass/MPass pour les frontaliers mais les tarifs doivent être avantageux aussi pour les touristes et les utilisateurs moins réguliers du train.
- Un élargissement de l'offre des titres de transport, billets senior/go pass one transfrontaliers, système de pass 10 trajets transfrontaliers et achetable dans n'importe quelle gare belge y compris sur les automates/app smartphone.
- Simplification des demandes de "compensation"

Moyen et long terme :

Une cadence renforcée, 2 trains par heures entre Bruxelles et Luxembourg et conserver les 2 trains par heure pour Bertrix, garantir la boucle du Luxembourg, rétablir la correspondance à Jemelle/Marloie pour Liège avec les trains IC.



Révision de l'offre de transport public: train et bus, liaisons étudiants et frontaliers, connexions et cadences, tarifs incitant à l'usage de transports publics et mobilité douce, Des nœuds de correspondance, idem 2012 avec une complémentarité BUS/TRAIN, meilleure coordination entre SNCB et TEC.

Trains à hydrogène, pour remettre en place des lignes désélectrisées, comme la ligne située entre Libramont et Bastogne-Nord/Sud avec un raccord vers Wiltz et cela avec un moindre coût d'infrastructure. Mobilité douce ECOLO défend une politique ambitieuse dans la mobilité douce, et notamment:

- Promouvoir les parcours cyclables existants (RAVEL, Pic-vert) et augmenter les circuits dans la perspective d'une vision territoriale
- Sécuriser les pistes cyclables existantes – qui sont parfois dans un état déplorable! – le long de nos routes
- Aménager de parkings à vélos dans les centres villes et les villages
- Créer une autoroute à vélos entre Arlon et Luxembourg-ville
- Modes "d'avenir" : voiture partagée, transmodalité, voitures électriques
- Mettre en service la bande d'arrêt d'urgence pour le co-voiturage et descendre à trois passagers le nombre minimum pour l'utiliser
- Aménager des parkings de co-voiturage
- Créer une App transfrontalière avec le Grand-Duché de Luxembourg
- Aménager de bornes de recharge pour voitures électriques.



6. TOURISME

Ecolo veut une politique touristique provinciale durable

2017 était consacrée « Année du tourisme durable » sur le plan international. En province de Luxembourg, divers acteurs privés se sont intéressés à la thématique mais l'institution provinciale a manqué cette opportunité d'en faire un thème porteur et fédérateur, qui pouvait se traduire dans une programmation cohérente pour les années à venir.

Pourtant, il y va de notre intérêt à tous. D'une part, les effets conjugués de la croissance économique, de la pression démographique et du développement du tourisme accentuent, d'année et année, les menaces qui pèsent sur l'avenir même de l'homme. D'autre part, l'expérience montre qu'introduire la durabilité dans les produits touristiques existants et développer la demande nécessite une politique consciente, assumée et pérenne, autre que du « greenwashing ». ECOLO est en faveur d'une offre touristique durable, accessible, cohérente et promue en toute clarté.

Qu'est-ce que le Tourisme durable ?

Selon la définition de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le tourisme durable est « un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil.»

La province dispose de très beaux outils pour agir en faveur du Tourisme durable.



Une fédération provinciale, chargée par Code wallon du Tourisme de deux grandes missions : la coordination des Maisons du Tourisme et autres organismes touristiques, et le développement et la promotion du tourisme provincial. Elle est dotée d'une équipe de près de 40 personnes ; - Une Cellule « Ingénierie touristique » au sein d'IDELUX, qui aide et conçoit des projets, en coordination avec le CITW (Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie) ; - Des règlements provinciaux, aptes à éventuellement stimuler les objectifs touristiques ; - Une aubaine financée par l'Europe : un important Marketing touristique sur « La Grande Région », regroupant la Wallonie, le Grand-Duché de Luxembourg, la Lorraine, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat. Ces moyens, biens utilisés, devraient générer un réel impact...

ECOLO propose cinq axes concrets :

a) Montrer l'exemple : organisation et gestion durables par la FTLB (Fédération touristique du Luxembourg Belge) des sites touristiques provinciaux existants ou à venir.

Actuellement, aucune mention explicite et publique de la durabilité sur les plans environnemental et social n'existe pour ces secteurs. Aucun cadastre connu d'état de durabilité des bâtiments et sites n'existe. Dans quelle mesure ces projets peuvent-ils devenir exemplaires sur le plan de la durabilité (notamment au niveau de leur bâti, de leur localisation/accessibilité, du marché public à la gestion quotidienne) ? En quoi prendront-ils en considération les intérêts des communautés locales et viendront-ils alimenter une offre touristique plus durable et de proximité ?

Propositions :

- Établir un cadastre sur la « durabilité des propriétés provinciales » : estimation des adaptations, choix et programmation de la mise en œuvre



- Adapter les cahiers des charges des marchés publics de travaux, fournitures et services
- Adopter progressivement le déplacement doux du personnel et proposer des alternatives à la voiture pour les touristes
- Mettre en œuvre un Comité de dialogue avec les communautés locales pour tout projet de grande dimension à définir

b) Propulser le développement du label touristique Clef verte

« Clef Verte » est le seul label international en cours de développement en Wallonie. Il est essentiellement destiné à l'offre d'hébergement (Hôtellerie, Campings, Gîtes ruraux, Chambres d'hôtes, Auberges jeunesse, lieux d'événement, attractions touristiques). Ce développement devrait renforcer la préservation du patrimoine, y compris le patrimoine naturel, le développement d'un tourisme de proximité qui se pratique via des modes de transport moins polluants. Il est malheureusement trop faiblement soutenu par la Wallonie.

Proposition :

- Compléter le soutien wallon par soutien provincial complémentaire (financier et humain)

c) Une pression active pour mieux protéger nos rivières

Nos rivières constituent le cœur de notre offre touristique : elles animent nos vallées, offrent ombre et fraîcheur pendant la saison touristique (qui va devenir de plus en plus chaude), proposent terrasses et bords d'eau accueillants. « Essentielle dans certaines communes et marginale dans d'autres, cette activité contribue aujourd'hui de manière non négligeable à l'image et à l'économie de certains territoires ». Revers de la médaille, la rivière n'est pas assez protégée par l'offre en kayaks et autres pollutions. Le contrôle du niveau d'étiage, du nombre de kayaks, de la protection des berges et de la pollution de la rivière sont autant de points à améliorer.



ECOLO veut renforcer la protection de toutes nos rivières et l'utilisation touristique de nos deux rivières autorisées aux kayaks : l'Ourthe et la Semois, dans leur partie navigable.

Propositions :

- Mettre sur pied un groupe de réflexion rassemblant les utilisateurs de la rivière, des scientifiques, les Contrats de Rivière et les autorités.
- Organiser de manière originale et créative un parrainage de l'entretien des berges de rivière, en collaboration avec les Contrats de Rivière et les communes.

d) Soutien au tourisme durable dans les Parcs naturels

Soutien aux Parcs naturels de la province dans leur adhésion à la « Charte Européenne du tourisme durable dans les espaces naturels ». Cette Charte ne connaît mystérieusement aucun développement en Wallonie, alors qu'elle est présente partout en Europe. Les Parcs naturels offrent un cadre idéal pour initier le développement d'un tourisme structuré et respectueux du milieu naturel de leur territoire.

ECOLO souhaite que la province apporte un soutien concret au projet wallon « NATUR'ACCESSIBLE », lequel prévoit le développement et l'aménagement d'un circuit accessible aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite dans les Parcs naturels de Wallonie.

Proposition :

- Accorder un soutien complémentaire provincial, et un développement progressif hors des Parcs.



e) Une participation citoyenne aux projets touristiques

Le futur du tourisme provincial passe par un développement accepté. Si le tourisme de masse n'a jamais été choisi par les wallons - la quasi inexistence de méga villages de vacances tropicaux (à la seule et unique exception de Vielsalm) en est la preuve -, d'autres projets arrivent. L'évolution des mentalités demande dorénavant plus d'information et de concertation, la population souhaite être rassurée sur l'utilisation de son territoire, maîtriser son cadre de vie. L'objectif est de construire ensemble un tourisme intégré et voulu.

Proposition : Pour tout projet d'investissement touristique, mettre en œuvre une Commission consultative touristique communale.

Un parc d'hébergements de qualité, sécurisé et diversifié

Chaque année, près de 30 % du parc d'hébergement provincial perd l'autorisation officielle délivrée par le Commissariat général au Tourisme (CGT) faute de détenir une attestation de Sécurité Incendie valide. Une plus grande réactivité de tous les partenaires permettrait une sécurité accrue et le maintien des autorisations délivrées.

Proposition : accompagner les opérateurs touristiques concernés pour les conscientiser et les encourager. La Wallonie a mis en œuvre « Wallonie Destination Qualité », une démarche visant à améliorer l'accueil du touriste, la gestion et la présentation par les opérateurs privés et publics dans une optique d'excellence. Plus d'opérateurs touristiques entreront dans cette démarche « Qualité », plus la province améliorera sa réputation et son attractivité.

Proposition : un accompagnement (intervention active et anticipative) de la FTLB auprès des opérateurs touristiques concernés pour les conscientiser et les encourager.



Devenir « LA » province « RANDO » de Wallonie.

La randonnée itinérante et les sentiers balisés constituent le premier produit touristique wallon. Une réglementation wallonne unique encadre et organise ce secteur, et c'est une bonne chose. Toutefois, le développement de la randonnée itinérante reste maigre. Notre province a donc une carte à jouer grâce à un réseau Sentiers de Grandes Randonnées (SGR) exceptionnel. Il manque un système de réservation pour des produits combinés, avec transport de bagages mais surtout, il manque des « bivouacs » le long des sentiers, zones de camping pour la nuit.

Proposition : développer, en coordination avec le DNF, des zones de bivouac surveillées le long des GR de la province.

Par ailleurs, la promotion des nombreux itinéraires de promenades et randonnée sillonnant notre province (petits et longs circuits, GR et autres), pédestre, VTT et cyclo ne sont pas suffisamment mis en valeur. Chaque info tourisme se limite aux informations la concernant, et offre très peu d'informations sur les communes voisines ou proches.

Proposition : dans chaque Organisme d'information touristique officiel (Office du Tourisme, Syndicat d'Initiative et Maison du Tourisme), offrir la possibilité au touriste d'accéder librement au cadastre numérique des promenades et randonnées, partout dans la province. Y offrir aide, conseil, cartes d'itinéraire et topo-guides.

Ce travail de mise en œuvre et de coordination relève de la « fédération touristique », en charge de « fédérer » les Organismes touristiques sis sur le territoire de la province.



Une Bourse d'échange « Tourisme pour tous »

Près de 40% des Wallons (pour une moyenne européenne de 30 % !) n'ont pas les moyens de partir une semaine en vacances chaque année : une réalité méconnue. La Province doit contribuer à aider les plus faibles d'entre nous à bénéficier de l'accès aux loisirs et aux vacances : cette dimension semble souvent oubliée par la politique provinciale en matière de tourisme. Cet aspect « durable » devrait être clairement encouragé et pourrait bénéficier d'investissements plus importants.

Proposition : • créer une « Bourse » d'accès variés aux loisirs et séjours dans la Province ; tâche que la province peut réaliser au départ de son travail de coordination des Organismes touristiques et ses contacts avec les opérateurs privés et publics touristiques, en coordination avec le CGT.

Par ces propositions constructives, concrètes, et réalistes, ECOLO montre sa détermination à œuvrer en faveur d'un tourisme provincial plus respectueux des hommes et de l'environnement, tout en s'inscrivant dans une dynamique économique soutenable.



7. SANTÉ

La Province de Luxembourg est un acteur important dans la santé avec des actions qui s'adressent tant aux particuliers, qu'aux entreprises, aux écoles ou encore aux administrations. Elle participe à la gestion des hôpitaux du territoire notamment au niveau des finances, de la programmation, des statuts, des appels d'offres, des études, des conventions et des forums et elle consacre une part importante de son budget à des politiques de santé (13,5 millions d'€ en 2018), essentiellement au travers des hôpitaux et de la santé mentale. Elle est l'actionnaire majoritaire de l'intercommunale de soins, Vivalia qui organise les hôpitaux généraux et les Maisons de Repos et de Soins.

Enfin, la Province développe des actions de prévention et d'éducation pour la santé sur des thématiques prioritaires de santé publique. Fédératrice, elle crée des partenariats avec les pouvoirs locaux et collabore à l'amélioration de la santé des luxembourgeois avec le corps médical et tous les acteurs de promotion de la santé.

Les priorités d'ECOLO

Le dossier politique le plus sensible c'est bien sûr celui de l'organisation des hôpitaux en Luxembourg, pour lequel le Collège a démontré durant toute la législature une passivité affligeante. Il est crucial de réinvestir politiquement dans ce dossier pour : (1) fusionner les trois conseils médicaux, (2) si le projet de Houdemont se concrétise, tenir compte des bouleversements pour le personnel, et des aspects d'aménagement du territoire, de mobilité et de développement durable, (3) prendre mieux en compte la première ligne (les généralistes et médecins spécialisés). Ecolo est aussi très attentif à la dimension « prévention ».



Enfin, la pénurie de médecins et le défi du vieillissement méritent également de figurer dans les priorités du programme.

Vivalia 2025 : qualité des soins, proximité et première ligne

Dans le débat luxembourgeois, il s'agit d'offrir la possibilité d'accéder à des soins aigus de qualité pour la plupart des pathologies (c.-à-d. sans revendiquer l'équivalent d'une clinique universitaire et comprendre que certaines spécialisations ne soient pas assurées). La pédagogie envers les citoyens quant aux projets a fait défaut.

Il ne peut être question de soins à deux vitesses, selon que l'on habite une région densément peuplée ou une zone rurale, selon que l'on est riche ou pauvre... La position d'Ecolo est que la solution qui s'impose sur base de critères médicaux et financiers, passe par la complémentarité entre les deux hôpitaux en soins aigus et des polycliniques offrant une grande palette de soins pour les patients.

Par contre, l'implantation choisie par Vivalia à Houdemont pour l'hôpital Centre-Sud, pose problème. Ecolo s'est toujours opposé à cette situation au milieu de nulle part. A présent que les administrateurs de l'intercommunale se sont clairement prononcés en faveur de cette localisation, il importe de rectifier le tir et prendre en compte les aspects humain de ce choix, tant pour les malades, les travailleurs de santé, les visiteurs potentiels que pour les habitants des villages périphériques dont la vie quotidienne va être affectée. Il faudra également penser les conséquences de ce choix en matière d'aménagement du territoire, de mobilité et de développement durable. Réduire les hectares utilisés, prévoir des navettes bus, construire durablement.

Sur le plan financier, les économies ne peuvent toucher la qualité des soins et le statut du personnel. Les efforts doivent se concentrer sur la logistique.



Il est urgent que s'approfondisse une véritable dynamique « Vivalia », commune à tous les établissements et structures. La fusion des trois conseils médicaux est un préalable qui aurait dû être réalisé il y a des années.

Au niveau de la proximité, il est essentiel pour les patients de trouver près de chez eux des consultations de spécialistes hospitaliers, les consultations pré- et post- hospitalisation, des soins requis pour les pathologies chroniques. Une clarification sur les soins de proximité doit aussi permettre d'apaiser les craintes légitimes des patients d'Arlon, de Libramont ou de Bastogne entre autres.

Parallèlement, Ecolo soutient le développement des postes médicaux de garde des médecins généralistes (1733) et leur revendication du maintien d'une grande proximité avec les structures hospitalières. Le fonctionnement des Postes Médicaux de Garde (PMG) doit être élargi aux gardes en semaine dans toute la province. Au niveau des urgences, l'objectif est de réduire le temps nécessaire aux interventions, l'intervalle médical libre à l'objectif wallon (15 minutes maximum) sur l'ensemble du territoire de la province.

Pour cela, il faut mettre en œuvre et rendre complémentaires tous les vecteurs possibles, y compris l'hélicoptère mais aussi en se concentrant sur les dispositifs qui donnent les meilleurs résultats, à savoir une complémentarité entre des SMUR et des PIT.

La coopération transfrontalière existe déjà dans certaines pratiques (interventions urgentistes dans le Sud, prise en charge des patients en hôpital). Elle n'est pas toujours aisée, du fait des réglementations propres à chacune des sécurités sociales. Il est dès lors utile d'avancer pas à pas dans le cadre de conventions transfrontalières.



Pénurie de médecins

La pénurie de médecins est un enjeu de taille dans notre province rurale. C'est un problème lié à la fois à la limitation du nombre d'étudiants et au libre choix du lieu d'établissement des diplômés.

Propositions :

- Mener toutes les initiatives destinées à faciliter l'établissement des médecins dans la province de Luxembourg (maisons médicales, aides au logement, aux stages...), amplifier la dynamique Filux (Fonds d'impulsion dans le cadre de pratiques de groupe de médecine générale dans la province).
- Attribuer des numéros INAMI (nécessaire à l'exercice de la profession de médecin) au regard des besoins du territoire, avec engagement d'y exercer.

Soins de santé de première ligne

- Valoriser le dialogue médecin-patient. Le temps passé par le médecin pour dialoguer et examiner son patient est crucial pour une meilleure qualité des soins et un usage efficace des ressources.
- Soutenir les coordinations et les regroupements de praticiens de la médecine, en particulier les maisons médicales (travailler en équipe facilite une vision globale du patient et pas seulement de la maladie). Cela permet aussi de mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale des praticiens.
- Renforcer les soins de première ligne, renforcer les soins à domicile, en associant tous les acteurs en vue de limiter les hospitalisations.
- Développer les services et programmes de promotion de la santé et plus particulièrement de lutte contre les assuétudes (en particulier alcools et drogues chez les jeunes) au travers d'équipes multidisciplinaires et à destination des acteurs de l'enseignement.
- Veiller à une meilleure organisation des gardes pharmaceutiques (pour éviter de trop longues distances vers la pharmacie de garde).



Préparer le défi du vieillissement

La province wallonne la plus jeune est confrontée au défi du vieillissement. Par rapport à 2000, le nombre de personnes entre 85-94 ans va pratiquement doubler en 2020 et plus que quintupler en 2060.

Ce défi doit être préparé en particulier en ce qui concerne les soins à la personne et l'encadrement médical. Ecolo plaide pour un maintien à domicile tant que c'est possible, cela passe par un soutien aux logements aménagés type logements kangourous etc...

Prévention, conditions de vie saines Ecolo met l'accent sur la prévention et la promotion de comportements de vie sains. Il est indispensable de faire le lien entre la santé et l'alimentation ainsi qu'entre la santé et l'activité physique régulière. Obésité, diabète, problèmes cardio-vasculaires... Autant de maladies auxquelles notre province n'échappe pas (les affections cardiaques graves sont plus nombreuses qu'ailleurs en Wallonie). Notre province est également plus exposée au radon.

Proposition :

- généraliser les mesures préventives dans les habitations situées dans les zones à risque et réduire le délai d'attente pour disposer d'un dosimètre (jusqu'à 6 mois actuellement!)

Préserver la santé en préservant l'environnement.

C'est un enjeu majeur. Le nombre d'adultes et d'enfants atteints d'asthme, d'allergie et de maladies de la peau est en constante progression. Nos concitoyens sont de plus en plus sensibles au fait que les liens entre la politique de santé et la politique agriculture / alimentation sont importants. Ecolo soutient la conversion à l'agriculture biologique à la fois pour des raisons de soutenabilité de l'agriculture que pour l'impact positif sur notre santé.



En ce qui concerne l'épandage des produits toxiques à proximité des habitations, Ecolo prône notamment :

- la mise en place de zones tampon sans pesticides à proximité des habitations et lieux communautaires,
- la mise en œuvre de l'étude d'impact des produits phytosanitaires sur notre santé et notre environnement (seconde phase du projet),
- la réalisation d'études complémentaires intégrant l'influence des vents dominants, des écrans superficiels et des distances de dispersion des produits phytopharmaceutiques, pour identifier les lieux les plus impactés.

Focus sur la maladie de Lyme

Ecolo souhaite la création d'une "cellule maladie de Lyme" au service provincial et santé, à l'instar des cellules radon et pollen déjà actives. La maladie de Lyme est provoquée par la bactérie appelée « *Borrelia burgdorferi* », une bactérie pathogène qui appartient à la classe des spirochètes et est transmise à l'homme par une morsure de tique. En Belgique, la maladie de Lyme est principalement transmise par l'espèce de tiques « *Ixodes ricinus* ».

Si dans la grande majorité des cas, les morsures de tiques sont inoffensives, environ 2 % des personnes victimes d'une morsure développeront la maladie de Lyme précoce dont la manifestation clinique la plus fréquente est une éruption cutanée rouge (érythème migrant) qui apparaît autour du point d'inoculation. Si les symptômes précoces ne sont pas traités, la maladie de Lyme entre dans la phase précoce disséminée (neuroborréliose, arthrite ou myocardite). Une phase plus tardive se caractérise par des symptômes liés à une infection persistante ou par d'autres mécanismes comme par exemple des phénomènes auto-immunitaires.

Un faible pourcentage des patients ayant reçu un traitement adéquat se plaignent encore de fatigue, de douleurs musculaires et de troubles neurocognitifs. Ce syndrome, qui



encore bien défini, est aussi connu sous le nom de maladie chronique de Lyme.

Selon l'étude Sciensano (CERVA et ISP), près de 14 % des tiques présentes en Wallonie sont infectées par la *Borrelia*. 19,7 % pour la province de Luxembourg. (BW 10,1 %, Liège 9,1 %, Namur 15 %, Hainaut 20,3%). Selon l'Institut de médecine tropicale, le nombre de patients atteints de la maladie de Lyme est passé de 42 à 1400 entre 1991 et 2000, soit une augmentation de facteur 30. Cette augmentation doit nous inquiéter.

En Belgique, on détecte 20 000 cas de la maladie, mais 2 000 seulement sont officiellement traités. Une étude récente publiée dans la revue « Parasites & vectors » (vol 11, n°1, p.227 (2018)) démontre que 21,6 % des agents DNF ont une sérologie positive à *Borrelia*. Les experts de l'OMS et de la maladie de la borréliose de Lyme pointent très clairement le changement climatique comme facteur amplificateur des morsures de tiques. Les hivers doux et humides que nous connaissons favorisent la prolifération des tiques et notre province, riche de ses forêts et de ses prairies, est directement touchée.

L'institution provinciale a déjà initié des campagnes de sensibilisation avec l'asbl Lyme for Time. Nous proposons une approche plus systématique et proactive: En effet, actuellement la lutte anti-vectorielle reste l'outil le plus important pour prévenir les flambées de cette maladie. Ce qu'il manque actuellement en Belgique:

- peu de données disponibles concernant la répartition des tiques, leur écologie et leur rôle de vecteur. Une meilleure cartographie des risques infectieux, une meilleure surveillance et de meilleurs contrôles permettraient d'élaborer des mesures préventives plus efficaces et plus ciblées.
- une approche concertée réunissant les différents organismes et niveaux de pouvoir est nécessaire pour comprendre les maladies vectorielles comme la maladie de Lyme et pour lutter contre celles-ci.



La cellule Lyme de la Province:

- organisera des campagnes de sensibilisation systématiques dès le printemps, à destination de la population, singulièrement des animateurs de plaines de jeux, de vacances, mouvements de jeunesse...
- placera des panneaux d'information aux endroits pertinents: départs de randonnées, plaines de jeux de plein air, maisons médicales etc.
- encouragera les citoyens à signaler les morsures de tique par la promotion sur les sites internet des communes, province et syndicats d'initiative du site de signalement www.tiquesnet.be
- collectera avec l'appui de l'Observatoire provincial de la santé toutes les données disponibles concernant la maladie et sa propagation
- organisera un colloque à destination des professionnels de la santé pour améliorer l'expertise, le diagnostic et la prise en charge



8. GOUVERNANCE ET AVENIR DES PROVINCES

Nous avons toujours souhaité faire évoluer les Provinces, voire les remplacer par une autre structure intermédiaire entre les communes et la région. ECOLO, cohérent depuis des années, prône une réforme profonde des provinces (notamment la suppression de l'élection provinciale), une institution coincée entre deux niveaux de pouvoir (région/communauté - communes) qui n'ont cessé de développer leur compétences et sont les mieux placés pour recevoir les compétences provinciales. Cela ne signifie pas que les services offerts par la Province, parfois de qualité cesseront, ils seront simplement exercés aux niveaux adéquats et les agents provinciaux continueront d'exercer leur métier pour la population et les communes, là où ils l'ont toujours fait, mais simplement dans le cadre d'un autre niveau de pouvoir.

Cela n'empêche aucunement ECOLO de se présenter aux élections provinciales parce qu'il est essentiel d'assurer la continuité du service, de contrôler l'exécutif depuis l'opposition, voire de participer au Collège provincial le cas échéant. Nous sommes responsables, il n'est pas question de supprimer l'institution du jour au lendemain sans planifier ni organiser les transferts de compétences et des emplois.

En attendant, les provinces sont là, elles disposent de compétences importantes pour les citoyens, de budgets élevés et d'une capacité fiscale intéressante. Les provinces, c'est aussi du personnel, plus de 600 personnes pour la Province de Luxembourg. C'est à dire des compétences et du



bonne mise en œuvre des politiques aujourd'hui menées par les provinces. Nous sommes des démocrates, et nous souhaitons nous impliquer à tous les étages de la construction politique du pays. Y compris au niveau provincial, car il est possible de rapidement faire évoluer son mode de fonctionnement. Il faut donc préparer cette réforme annoncée par l'actuelle majorité wallonne en permettant un transfert efficace des compétences qui sont clairement à cheval sur des compétences régionales ou communautaires.

Il importe aussi de cesser certaines pratiques clientélistes d'un autre âge, encouragées par certains membres du Collège, notamment dans le cadre des engagements.

